

<https://www.aefinfo.fr/depeche/705556>

Erwin Canard

11 min read

Six mois après, quel bilan pour le pacte enseignant ?

En place dans les écoles et les établissements scolaires depuis la rentrée, le "pacte" enseignant permet aux enseignants de réaliser des missions supplémentaires contre rémunération. Six mois après, les syndicats enseignants et de personnels de direction en tirent un bilan contrasté. Sa mise en œuvre s'est faite de manière inégale selon les territoires et les établissements. Il a permis d'améliorer le remplacement des enseignants, mais de manière bien moins forte que prévu, et a créé des tensions au sein des équipes. La question de son avenir, et celle de son enveloppe budgétaire, se pose.



Le dispositif "Devoirs faits" devait se pratiquer via le "pacte" enseignant, mais des établissements utilisent toujours des IMP pour le dispositif. Shutterstock

Il devait être en septembre, puis en novembre, puis en décembre et finalement en janvier. Mais pour l'instant, aucun bilan du "pacte" enseignant n'a encore été donné par le ministère de l'Éducation nationale. La demande effectuée par AEF info auprès du ministère est restée lettre morte et le changement à sa tête devrait encore reporter sa publication.

L'explication peut être double. D'abord, Gabriel Attal et son équipe ont hérité de ce dispositif sans grand entrain et sans en faire une priorité. L'ex-ministre a d'ailleurs rapidement nuancé l'importance du pacte : non, "ce n'est pas une revalorisation", contrairement à ce que vantaient Pap Ndiaye et même Emmanuel Macron ; en outre, son ambition a été transformée en la volonté d'avant tout améliorer le remplacement des enseignants absents, par la priorité donnée à la "brique" RCD ([lire sur AEF info](#)).

Une autre raison serait que les retours sont moins bons qu'espérés. Alors que son prédécesseur visait un enseignant sur trois adhérant au pacte, la réalité serait moindre. En septembre, Gabriel Attal évoquait un enseignant sur quatre ([lire sur AEF info](#)).

"les crédits prévus pour le pacte en 2024 sont inférieurs à ceux envisagés"

Début janvier, le cabinet du ministre donnait ces chiffres à Bruno Bobkiewicz, indique à AEF info le secrétaire général du SNPDEN-Unsa : 28 % des enseignants du second degré ont signé une brique (près de 40 % au collège, plus de 50 % en lycée professionnel mais beaucoup moins en lycée général). Dans le premier degré, Gabriel Attal évoquait 16 % début décembre ([lire sur AEF info](#)). Assez loin, donc, de l'objectif du tiers d'enseignants "pactés".

En outre, les chiffres diffèrent selon les établissements et les académies. À Lyon, le secrétaire général Olivier Curnelle assure être "très au-delà" de l'objectif de 30 % d'enseignants pactés, même s'il ne donne pas de chiffres précis. Paul-Éric Pierre, secrétaire général l'académie de Lille, estime lui à "plus d'un tiers les professeurs des écoles qui se sont engagés et, dans le second degré, près de 60 % des personnels". À Nancy-Metz, "dans le second degré, on dépasse les 35 % ; c'est un peu moins dans le premier degré", affirme la secrétaire générale Marie-Laure Jeannin.

Dans son rapport sur le PLF 2024, le sénateur LR Olivier Paccaud indique qu'"avec 628 M€, les crédits prévus pour le pacte en 2024 sont inférieurs à ceux envisagés par le

ministère l'année précédente. Dans le PLF 2023, le ministère indiquait que le coût du pacte en année pleine serait de 900 M€. Cette ambition a donc été rabattue de près d'un tiers, sans doute du fait d'une adhésion des enseignants inférieure à celle anticipée". "Une bonne partie des collègues ne s'est pas retrouvée dans cet outil, qui a été perçu comme une charge de travail supplémentaire", abonde Sophie Vénétitay, secrétaire générale du Snes-FSU.

"on ne construit pas un dispositif sans ses personnels"

Outre la question du nombre d'enseignants qui prennent part au dispositif, celle de son intégration dans la vie des écoles et des établissements scolaires se pose aussi. Ainsi comme l'avaient soulevé au départ des syndicats, majoritairement opposés au pacte (lire sur AEF info), il ressort des interlocuteurs interrogés ce constat unanime : le pacte a créé des tensions entre collègues. "Il a abîmé les collectifs au sein des écoles car quand on donne des parts à certains et pas à d'autres, on suscite des conflits entre les personnes", affirme Guislaine David, secrétaire générale du Snuipp-FSU.

Elle donne un exemple : "Dans nos ORS, nous avons une part d'heures dues aux animations pédagogiques, à la concertation, etc. On programme généralement ces heures après la classe ou le mercredi matin. Or, avec l'heure de soutien au collège à laquelle participent des professeurs des écoles, qui est souvent placée le mercredi matin, la possibilité d'organiser des réunions à ce moment-là a été enlevée et cela a tout désorganisé". "Il y a des professeurs qui ont adhéré au pacte car ils ont besoin d'améliorer leur salaire et ils ont été en difficulté du point de vue de leur emploi du temps, qui s'est chargé davantage, et ont pu mettre en difficulté le travail de leur équipe", renchérit Élisabeth Allain-Moreno, secrétaire générale du SE-Unsa. En résumé, le pacte a "contribué à diviser les équipes", considère Sophie Vénétitay.

Des professeurs ont aussi parfois un "avis très tranché" sur le pacte, ce qui peut entraîner des discussions enlevées dans les salles des personnels, observe aussi Catherine Nave-Bekhti, secrétaire générale du Sgen-CFDT. La contestation du pacte est, logiquement, une des raisons de son insuccès relatif, expose Bruno Bobkiewicz : "C'est un dispositif créé sous la contrainte, mal né et mal nommé, et qui n'a pas trouvé son public. On ne construit pas un dispositif sans ses personnels". En effet, l'ensemble des organisations syndicales se sont opposées au pacte lors des discussions préalables à sa mise en place.

Une organisation "très inégale sur les territoires"

Dès lors, celle-ci s'est faite de manière "très inégale sur les territoires, ce qui crée des écarts importants sur les capacités à développer ou pas les dispositifs. C'est la limite d'un dispositif basé sur le volontariat", considère le secrétaire général du SNPDEN. Le dispositif a par conséquent "aggravé les inégalités existantes" entre territoires et établissements, affirme Sophie Vénétitay.

Par exemple, alors que l'idée d'obliger les enseignants à prendre une brique "RCD" avant d'en prendre une autre a circulé au moment de la rentrée, dans les faits, "chacun a fait comme il voulait : des académies ont pu être très contraignantes, refusant des pactes si la brique 1 n'était pas du RCD, d'autres ont permis beaucoup de souplesse", explique Bruno Bobkiewicz.

Dans le premier degré, "il y a une façon de gérer les choses très disparate par les IEN selon les circonscriptions, où des heures de pacte sont données pour faire des choses qui n'en relèvent pas", assure Guislaine David. Rejointe par Élisabeth Allain-Moreno, qui l'évoque aussi dans le second degré : "Des chefs d'établissement ont attribué des unités pacte pour des missions qui n'en font pas partie, notamment parce qu'ils avaient une forte pression pour utiliser les enveloppes alors qu'il manquait de volontaires".

"ce n'est pas du remplacement mais une forme de garderie"

Des professeurs moins nombreux qu'attendus, une mise en place inégale... Résultat : en fin de course, les dispositifs qui dépendent du pacte sont mis en œuvre de manière diverse. Pour le RCD, Emmanuel Macron affirme "qu'on est passé de 5 % à 15 %" de remplacements de courte durée grâce au pacte ([lire sur AEF info](#)). Ainsi, alors qu'il promettait 100 % de professeurs remplacés dès la rentrée, il concède : "On est loin du résultat, c'est pour ça qu'on a raison de s'y attaquer avec beaucoup de force et nos professeurs sont nos meilleurs alliés sur ce sujet-là". Le pacte a "forcément permis d'améliorer les choses, puisqu'un dispositif a été ajouté à ceux qui existaient déjà pour remplacer un professeur absent, mais c'est très variable entre établissements", indique Bruno Bobkiewicz.

Dans l'académie de Lyon, "certains établissements sont à 60 % de professeurs remplacés quand d'autres sont à zéro", indique ainsi le secrétaire général, pour qui, toutefois, "les

chiffres absolus n'ont pas beaucoup de sens. Ce qui compte, c'est la tendance, et on observe avec satisfaction que le remplacement est devenu une préoccupation pour tous les chefs d'établissement". Dans tous les cas, les difficultés de remplacement persistent, affirme ainsi Élisabeth Allain-Moreno : "Le pacte n'a pas résolu le remplacement de courte durée". D'autant que, selon Sophie Vénétiay, "il y a les chiffres et la réalité : si dans les 15 % on remplace une heure d'histoire-géographie par une heure de maths, ce n'est pas du remplacement mais une forme de garderie. Et, des retours qu'on a, il y a beaucoup de bricolages de ce type".

Le 17 janvier, Amélie Oudéa-Castéra a annoncé que, "dès la fin du mois de janvier", elle ferait "des propositions au Premier ministre" pour encore améliorer le remplacement des enseignants. Il s'agit de "trouver le bon scénario, en concertation avec les syndicats".

l'utilisation de l'argent public dédié au pacte interroge

Concernant "devoirs faits", une autre mission prioritaire du pacte ([lire sur AEF info](#)), à l'instar des missions qui existaient préalablement au pacte, les professeurs ont eu "deux réactions", décrit Sophie Vénétiay : "Certains ont estimé que, certes, on faisait déjà cette mission, mais on n'a pas envie d'être 'pacté', donc on reste dans la logique précédente [avec des IMP, par exemple] ; d'autres, plus nombreux, ont basculé vers le pacte comme c'était mieux payé".

Si "devoirs faits" est, sauf exception, mis en place partout, le pacte a en revanche pu nuire à d'autres projets pédagogiques, qui n'étaient eux pas obligatoires. "Certains dispositifs, comme les clubs maths, ont disparu, car des collègues ne voulaient pas poursuivre si ça devait passer par le pacte. La vie pédagogique s'est restreinte", regrette Catherine Nave-Bekhti.

Enfin, la question de l'utilisation de l'argent public dédié au pacte interroge les acteurs. D'un côté, certains regrettent une sous-utilisation du budget alloué, comme Bruno Bobkiewicz : "Dans mon établissement, j'ai 80 briques non utilisées, donc 80 x 1 200 euros, dont je ne ferai rien. On est un certain nombre à se retrouver avec des briques sur les bras car certains professeurs refusent par principe d'être pactés, alors qu'ils sont impliqués, qu'ils font le job. Mais ils préfèrent ne pas être payés qu'être payés avec le pacte. On pourrait décider d'organiser ces missions autrement, mais on ne peut pas transformer les briques du pacte en heures. Donc, au final, c'est de l'argent qui dort".

"le risque est que l'argent reparte"

D'un autre côté, d'autres observent des pratiques visant à inciter à utiliser l'argent du pacte. "Des collègues, notamment des conseillers pédagogiques, ont reçu une lettre de mission avec des briques de missions imposées", relate Guislaine David, quand Élisabeth Allain-Moreno pointe "des missions qui ont été inventées pour les inclure dans le pacte afin d'utiliser les enveloppes budgétaires dédiées". La secrétaire générale du Snuipp-FSU affirme même que "certains IEN ont donné une brique de pacte à tous les directeurs de leur circonscription pour mettre en place le pacte, alors que ce n'est pas dans la note de service".

Sophie Vénétitay fait quant à elle état d'enseignants à qui il a été dit : "On ne va pas vérifier le nombre d'heures faites, on vous paiera 18 heures même si vous en faites, 4, 6 ou 18", dans une "foire au grand n'importe quoi où l'administration faisait tout pour sauver le pacte, y compris s'asseoir sur des textes réglementaires. Dès lors qu'il y avait un projet, il fallait le pacter, ça permettait de consommer une brique".

Devant ces ombres, Bruno Bobkiewicz estime "souhaitable qu'on rediscute sérieusement et qu'on réfléchisse à comment mieux faire. Car le risque est que l'argent reparte".

Generated with Reader Mode